



55° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**LE LUNDI 06 NOVEMBRE 2023, 8 H 30
PAR L'ENTREMISE DE MS TEAMS**

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR

1. Appel des membres
2. Élection d'une présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 octobre 2022
 - 4.1 Affaires découlant
5. Rapport annuel des activités de la Fédération acadienne
6. Réception du rapport du Comité de mise en nomination
7. Adoption du rapport financier vérifié pour l'année se terminant le 31 mars 2023
8. Nomination de la firme comptable pour l'année en cours
9. Cotation annuelle
10. Nomination d'un conseiller juridique
11. Modifications aux Statuts et règlements
12. Approbation de la planification stratégique de 2023-2028
13. Élection à la présidence
14. Ratification des administrateurs pour :
 - La Picasse, centre communautaire culturel
 - La Société francophone de la Rive-Sud
 - La Société acadienne de Clare
 - La Société acadienne Sainte-Croix
 - Le Conseil communautaire du Grand-Havre
15. Vœux et suggestions
 - 14.1 Suivi des vœux et suggestions 2022
 - 14.2 Réception des vœux et suggestions 2023
16. Levée de l'assemblée

1. Appel des membres

Le président Kenneth Deveau souhaite la bienvenue aux membres et présente le bureau de direction de la FANE qui est composé de Delaney Clarke, vice-présidente, de Gwen LeBlanc, trésorière, et de Ryan Poirier, secrétaire. Par la suite, il procède à l'appel des membres en nommant les délégués de chaque organisme.

Membres présents :

Bureau de direction :

Kenneth Deveau, président

Delaney Clarke, vice-présidente et administratrice désignée par le Centre communautaire Étoile de l'Acadie

Gwen LeBlanc, trésorière et administratrice désignée par le Conseil acadien de Par-en-Bas
Ryan Poirier, secrétaire et administrateur désigné par la Société Saint-Pierre

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE)

Vincent Anama

Société francophone de la Rive-Sud

Daniel Beaudreau

Association francophone de la Vallée (AFV)

Marie-Josée Dassylva

Richard Laurin

Centre communautaire francophone de Truro

Delaney Clarke

Yvette Saulnier

Jillian Ford-King

Centre d'appui à la petite enfance (CAPENÉ)

Suzanne Saulnier

Conseil acadien de Par-en-Bas (CAPEB)

Gwen LeBlanc

Conseil communautaire du Grand-Havre (CCGH)

Emma Whitley

Mario Noury

Centre communautaire Étoile de l'Acadie (CCEA)

Clermont Charland

Mohamed Ould-Abdallahi

Atika Bayebane

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)

Suzanne Roy

Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJPNÉ)

Arianne Côté

Laurie Martin Muranyi

Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

Diane Racette

Équipe alphabétisation de la Nouvelle-Écosse (EANE)

Shirley Vigneault

Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)

Trevor Murphy

Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse (FFANE)

Elaine Thimot

Jorelle Owoundi Tsogo

Micheline Gélinas

Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE)

Nicole Dupuis

L'Acadie de Chezzetcook

Mérodie Jacquot-Paratte

La Picasse, Centre communautaire culturel

Josette Marchand

Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE)

Claude Renaud

Véronique Legault

Réseau Santé Nouvelle-Écosse

Blair Boudreau

Pierre Roisé

Société acadienne de Clare (SAC)

Nathalie Robichaud

Mary Ann Gauvin

Société acadienne de Torbé

Jude Avery

Société acadienne Sainte-Croix (SASC)

Frank Comeau

Société de presse acadienne (SPA)

Nicolas Jean

Société Maison acadienne (SMA)

Kenneth Deveau

Laurie Martin Muranyi

Luc d'Eon

Société Promotion Grand-Pré (SPGP)

Claude Boudreau

Robert-Yves Mazerolle

Société Saint-Pierre (SSP)

Lisette Bourgeois
Napoléon Chiasson
Ryan Poirier

Université Sainte-Anne (USA)

Allister Surette

Le quorum est constaté

Observatrices

Madeleine Arseneau, Patrimoine canadien
Catherine Howlett, Patrimoine canadien
Françoise Albert, Commissariat de Langues officielles

Membres non présents :

Conseil coopératif acadien
Comité provincial des jeux de l'Acadie

EMPLOYÉS :

Jules Chiasson, directeur général
Emmanuel Nahimana, directeur général adjoint

2. Élection d'une présidence d'assemblée

Le Bureau de direction recommande à l'Assemblée générale monsieur Pierre Roisé comme président d'assemblée.

Proposé par Blair Boudreau et appuyé par Gwen LeBlanc

Que Pierre Roisé soit nommé président d'assemblée.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-02

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Yves-Mazerolle et appuyé par Daniel Boudreau

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-3

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 octobre 2022

Le président d'assemblée rappelle que seules les personnes présentes lors de l'AGA 2022 peuvent parrainer une résolution d'adoption du procès-verbal.

Proposé par Mohamed Ould-Abdallahi et appuyé par Elaine Thimot

Que le procès-verbal de l'AGA du 23 octobre 2022 soit adopté tel que présenté

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-04

➤ 4.1 Affaires découlant

Aucune affaire découlant n'est présentée à ce point.

5. Rapport annuel des activités de la Fédération acadienne

Le directeur général informe les membres que le rapport annuel a été envoyé par courriel et est également sur le site web de la Fédération <http://www.acadiene.ca>. Il remercie les membres pour leur participation activement à ce rapport en envoyant des activités et actions prises par tous les organismes membres de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Proposé par Claude Renaud et appuyé par Nicolas Jean

Que le rapport annuel des activités de la Fédération soit reçu et inscrit au procès-verbal.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-05

6. Réception du rapport du Comité de mise en nomination

Le président d'assemblée rappelle aux membres que, selon la politique en vigueur, le mandat de chaque administrateur est de deux ans, renouvelable une seule fois. Lors des années paires, la présidence est élue et cinq administrateurs sont désignés; les cinq autres administrateurs sont désignés lors des années impaires.

Les postes suivants sont à combler :

- La présidence;
- Une personne désignée par la Société acadienne de Clare;
- Une personne désignée par le Conseil communautaire du Grand-Havre;
- Une personne désignée par la Société Sainte-Croix.
- Une personne désignée par la Picasse, centre communautaire culturel;
- Une personne désignée par la Picasse, centre communautaire de la Rive-Sud;

Le président d'assemblée invite Delaney Clarke, présidente du Comité de mise en nomination, à venir présenter son rapport.

Delaney Clarke fait la lecture de son rapport et informe les membres qu'à la fin de la période des mises en nomination, deux candidatures avaient été soumises, soient celles de monsieur Clermont Charland et de madame Denise Comeau-Desautels. La présidente du Comité de mise en candidature rappelle qu'il est possible de recevoir des nominations du plancher lors de l'Assemblée générale annuelle. Pour être admissibles, les candidats doivent soumettre le formulaire de candidature qui comprend la signature de deux organismes membres de la Fédération acadienne et une note biographique de 250 mots maximum.

Le président d'assemblée rappelle que l'élection à la présidence aura lieu au point 13 de l'ordre du jour et la ratification des administrateurs aura lieu au point 14 de l'ordre du jour.

7. Adoption du rapport financier vérifié pour l'année se terminant le 31 mars 2023

Monsieur Jean-Marc Chassé, du cabinet HBA Chartered Professional Accountants, fait la présentation du rapport financier vérifié et donne l'image fidèle de la situation financière de la Fédération pour l'année se terminant le 31 mars 2023.

Il indique que les états financiers font état de revenus de 484 574 \$ et de dépenses de 495 814 \$ pour la programmation ainsi que de revenus de 913 663 \$ et de dépenses de 950 733 \$ pour les projets pour une insuffisance de 11 240 \$.

Le président d'assemblée indique que le comité d'audit fait la recommandation suivante :

Proposé par Gwen LeBlanc et appuyé par Daniel Beaudreau

Que le Comité d'audit recommande l'adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2023 tel que présenté.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-06

8. Nomination de la firme comptable pour l'année en cours

Le Bureau de direction recommande de retenir les services de Jean-Marc Chassé, du cabinet HBA Chartered Professional Accountants.

Proposé par Gwen LeBlanc et appuyé par Elaine Thimot

Que les services de Jean-Marc Chassé, du cabinet HBA Chartered Professional Accountants, soient retenus pour l'année financière en cours.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-07

9. Cotisation annuelle

Le président d'assemblée rappelle que la cotisation annuelle des membres de la Fédération est actuellement à 25 \$ et il indique que le Bureau de direction ne recommande aucune modification.

Proposé par Claude Renaud et appuyé par Yvette Saulnier

Que la cotisation annuelle pour l'année 2023-2024 demeure à 25 \$ par organisme membre, tel que recommandé par le Bureau de direction.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-08

10. Nomination d'un conseiller juridique

Le Bureau de direction recommande que l'on retienne les services de maître Réal Boudreau, du cabinet d'Entremont Boudreau comme conseiller juridique de la Fédération acadienne. Réal Boudreau s'absente de la salle pour cette question.

Proposé par Blair Boudreau et appuyé par Daniel Beaudreau

Que maître Réal Boudreau, du cabinet d'Entremont Boudreau, soit retenu comme conseiller juridique pour l'année en cours.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-09

11. Modifications aux Statuts et règlements

Le président d'assemblée rappelle que les membres ont reçu l'avis de modifications aux Statuts et règlements en même temps que la convocation à l'Assemblée générale annuelle. Il invite la présidence de la Fédération acadienne à passer en revue les modifications aux Statuts et règlements proposées.

Le président Kenneth Deveau indique que le conseil d'administration suggère des changements substantiels aux points suivants 6.2.7 et 7.2.3. Que le Conseil d'administration précise dans les statuts et règlements le rôle selon les pratiques de bonne gouvernance des administrateurs.

6.2.7 « En plus des administrateurs entérinés à l'AGA, le Conseil d'administration peut nommer jusqu'à deux administrateurs additionnels après étude de la composition du Conseil d'administration pour assurer une plus grande diversité relative au profil de compétence et d'équité en matière d'emploi. Le cas échéant, la durée du mandat de l'administrateur est le même que celui des autres administrateurs entérinés par l'AGA ».

7.2.3 « En plus des administrateurs entérinés à l'AGA, le Conseil d'administration peut nommer jusqu'à deux administrateurs additionnels après étude de la composition du Conseil d'administration pour assurer une plus grande diversité relative au profil de compétence et d'équité en matière d'emploi. Le cas échéant, la durée du mandat de l'administrateur est le même que celui des autres administrateurs entérinés par l'AGA ».

Proposé par Allister Surette et appuyé par Frank Comeau

Que les modifications aux Statuts et règlements soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-10

12. Planification stratégique

Le président suggère que le plan stratégique de la Fédération acadienne de 2023 à 2028 soit reçu par l'assemblée.

Proposé par Allister Surette et appuyé par Gwen LeBlanc

Que la proposition de la Planification stratégique de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse soit reçue.

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-11

13. Élection à la présidence

Le président d'assemblée indique que deux (2) personnes ont soumis leurs dossiers de candidature en règle. Il demande à trois reprises s'il y a des nominations du plancher pour le poste de présidence. N'ayant entendu aucune nomination du plancher, le président d'assemblée déclare qu'il y a donc seulement deux candidatures et que la période de mise en nomination est close.

Proposé par Gwen LeBlanc et appuyé par Shirley Vigneau

Que Delaney Clarke et Ryan Poirier soient des scrutateurs

ADOPTÉ
AGA-06/11/23-12

Denise Comeau-Desautels est élue à la présidence de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse par la majorité des votes.

14. Ratification des administrateurs et des administratrices

Le président d'assemblée rappelle que, selon l'article 6.2.4 des Statuts et règlements, lors des années paires, la présidence est élue et cinq administrateurs ou administratrices sont désignés; les cinq autres administrateurs ou administratrices sont désignés lors des années impaires. Le président d'assemblée invite le porte-parole des organismes régionaux suivants à présenter leur administrateur ou administratrice :

- La Société Sainte-Croix : Frank Comeau
- La Société acadienne de Clare : Stéphanie Saint-Pierre
- Le Conseil communautaire du Grand-Havre : Patrick Loyer
- La Picasse, centre communautaire culturel : Rochelle Heudes
- La Société francophone de la Rive-Sud : Daniel Beaudreau

Proposé par Mohamed Ould Abdallahi et appuyé par Josette Marchant

Que l'Assemblée générale annuelle ratifie la nomination des administrateurs et administratrices présentés par la Société francophone de la Rive-Sud, la Société acadienne de Clare, le Centre communautaire du Grand-Havre, la Société Sainte-Croix et La Picasse, centre communautaire culturel.

Le président d'assemblée remercie les membres sortants du Conseil d'administration pour leur contribution : Emma White, Conseil communautaire du Grand-Havre

15. Vœux et suggestions

14.1 Suivi des vœux et suggestions 2022

Le président d'assemblée invite le président sortant à présenter le suivi effectué par la Fédération acadienne aux vœux et suggestions 2022, étant donné qu'il était présent lors de l'GA 2022.

Kenneth précise que le suivi de 6 derniers vœux a eu lieu.

14.2 Réception des vœux et suggestions 2023

Le Directeur général invite les délégués à soumettre leurs vœux et suggestions par écrit.

16. Levée de l'assemblée

Le président de l'assemblée invite les membres du Conseil d'administration à rester quelques minutes après la levée de l'assemblée afin de discuter de la réunion du 8 novembre à 18 h.

Daniel Beaudreau propose la levée de l'assemblée à 20 h 17.

Kenneth Deveau, président

Signé à Dartmouth, le 2024-09-27